

MAIF adopte une stratégie climat ambitieuse pour la gestion de ses investissements et s'engage à sortir totalement du charbon d'ici 2030

Signataire des Principes pour l'Investissement Responsable des Nations Unies dès 2009, MAIF a fait de l'investissement responsable un axe majeur de sa politique d'investissements. En 2020, le Groupe franchit une étape supplémentaire en adoptant une stratégie Climat exigeante au service d'une transition climatique inclusive.



Cette démarche s'inscrit dans la volonté du groupe, devenu récemment société à mission, de développer un modèle d'entreprise dont la performance durable est fondée sur une attention sincère portée à toutes ses parties prenantes. Elle répond en particulier à un double objectif :

- Mettre sa stratégie d'investissements au service de la lutte contre le réchauffement climatique, tout en maintenant le même niveau d'exigence en termes de rendement et de performance financière pour ses sociétaires,
- Préserver l'intérêt de ses sociétaires en maîtrisant l'incidence du changement climatique sur son portefeuille de placements.

Consciente de sa responsabilité en tant qu'assureur et investisseur, MAIF souhaite contribuer à la transition énergétique et écologique en ayant un impact environnemental et sociétal positif et s'engage au service d'une transition climatique inclusive.

Pour cela, le Groupe vient de se doter d'une « stratégie climat » qui prend en compte les conséquences du changement climatique dans son métier d'investisseur institutionnel.

Un objectif ambitieux

Le conseil d'administration de MAIF, composé de représentants de ses sociétaires et salariés, a décidé d'inscrire la démarche d'investissement du groupe dans une stratégie Climat volontariste en phase avec l'objectif de l'accord de Paris, en visant l'alignement, d'ici 2030, de son portefeuille d'investissements sur une trajectoire au plus proche d'1,5°C.



Pascal Demurger
Directeur général du Groupe MAIF

« L'investissement responsable est une dimension clé de notre projet d'assureur humaniste et militant. En tant qu'entreprise à mission, MAIF a pour ambition qu'à terme, chaque euro investi ait un impact positif sur son écosystème. »

Sortie totale du charbon à l'horizon 2030

Pour atteindre cet objectif ambitieux, le Groupe franchit un cap supplémentaire et s'engage à sortir totalement du charbon d'ici 2030.

MAIF, qui met en œuvre une politique d'exclusion du charbon depuis 2018, appliquera désormais les critères suivants à ses investissements directs sur les marchés financiers et à ses fonds dédiés, qu'il s'agisse de nouveaux investissements ou d'entreprises déjà présentes en portefeuille :

- Exclusion des entreprises minières qui produisent du charbon thermique,
- Exclusion des entreprises qui développent de nouveaux projets de mines, centrales et infrastructures charbon
- Exclusion des entreprises qui produisent plus de 10% de leur électricité à partir du charbon,
- Exclusion des entreprises réalisant plus de 10% de leur chiffre d'affaires grâce au charbon,
- Exclusions des entreprises dont la capacité de production d'électricité à partir de charbon est supérieure à 5 GW.

En complément de ces exclusions, la mutuelle entend mener une démarche d'engagement auprès des entreprises et faire évoluer favorablement les sociétés de gestion en s'engageant auprès de celles à travers lesquelles elle investit.

Depuis 2018, MAIF interroge chaque année les sociétés de gestion partenaires du Groupe sur leur politique charbon. Elle souhaite désormais aller plus loin et s'engage à dialoguer avec ses partenaires et renforcer progressivement ses exigences.

La mutuelle rendra compte régulièrement de la politique mise en œuvre et de l'exposition résiduelle de ses investissements au charbon.

Une stratégie climat orientée vers une transition climatique inclusive

En ligne avec sa raison d'être, qui vise à garantir un réel mieux commun, MAIF cherche à contribuer par ses investissements à une transition climatique inclusive, c'est à dire à la transformation progressive de son modèle de croissance vers plus de soutenabilité pour l'homme et son écosystème. Il s'agit d'œuvrer en faveur d'une transition **créatrice d'emplois durables, attentive aux inégalités sociales et au développement des territoires et promotrice de modes de vie plus durables.**

Les principaux axes de la stratégie Climat appliqués aux investissements du groupe MAIF

Axe 1 : Construire et valoriser un engagement collectif pour le climat, porté par le Conseil d'administration et associant les collaborateurs MAIF quel que soit leur niveau de responsabilité, mais aussi son écosystème, en particulier les entreprises financées et les gérants d'actifs financiers externes.

Axe 2 : Améliorer la performance climatique des investissements, dans la double dimension de maîtrise des risques climatiques liés aux actifs financiers et de contribution accrue à la réussite de l'Accord de Paris, y compris dans son offre d'épargne, pour permettre à ses sociétaires et adhérents de mobiliser leur épargne en faveur de la transition énergétique et écologique, par exemple avec les contrats Assurance vie Responsable et Solidaire et le PER Responsable et Solidaire.

Axe 3 : Renforcer les impacts positifs des investissements, notamment en développant les fonds répondant aux enjeux environnementaux et sociétaux, à l'image de MAIF Transition, qui apporte des solutions de financement à la transition énergétique et agricole.

Axe 4 : Communiquer de manière transparente sur les résultats de la stratégie Climat.

A propos de MAIF

6^{ème} assureur automobile et 1^{er} assureur du secteur associatif, MAIF couvre l'ensemble des besoins de plus de 3 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...), pour un chiffre d'affaires de 3,7 milliards d'euros en 2019. Régulièrement plébiscitée en matière de relation clients, MAIF est devenue en 2020 société à mission, avec pour raison d'être de porter une attention sincère à l'autre et au monde et de la placer au cœur de chacun de ses engagements et de ses actions.

Plus d'informations sur : www.maif.fr

Contacts Presse MAIF**Garry Menardeau**

garry.menardeau@maif.fr

05 49 73 75 86

Marie-Laure Robin

marie-laure.robin@maif.fr

05 49 73 89 47

Contacts Presse CLAI**Pierre Marié**

maif@clai2.com

06 09 46 88 93